L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux, 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS :

JEUDI MATIN, 17 JANVIER.

FEUILLETON.

LE SIÉGE DE PUEBLA

SOUVENIRS DE LA CAMPAGNE DU MEXIQUE.

I.

Préliminaires.

Un siége bizarre. — Une poignée d'hommes contre une armée. — L'investissement. — Ce que c'est qu'une tranchée. — Les défenses de Puebla. — Quinzaine canines. — A quoi servaient les souvenirs. — Duel d'artillerie. — La brèche.

Le siége de Puebla est l'un des plus étranges dont l'histoire puisse garder le souvenir. Outre que l'armée assiégée, au nombre de trente mille hommes, était plus considérable que l'armée assiégeante, outre qu'elle était pourvue d'une artillerie plus puissante que celle de ses adversaires, il se passe, dans cette opération militaire, des faits tout nouveaux, dans les annales de la guerre. Les épisodes se succèdent fréquens, heureux, inattendus; le mode de défense fut singulier, redoutable, déconcertant; les moyens les plus étrangers aux méthodes régulières furent employés par l'ennemi si combattu par nos soldats avec non moins d'originalité; tout enfin ne réunit pour donner un cachet pittoresque à la lutte que nous allons décrire.

Mais auparavant nous réservons rapidement les événements qui l'ont précédée.

Un petit corps français, sous la conduite du général Lorencez, avait ensuivi en vain d'enlever Puebla; cette colonne dut se replier vers Orizaba qu'elle occupe. Entendebis dans cette ville ouverte, qu'elle improvisa plans forts, elle donna au monde le spectacle admirable d'une poignée d'hommes tenant en échec toutes les forces d'un vaste empire; pendant de longs mois, quelques héros maintinrent haut et ferme le drapeau français, malgré les efforts de deux armées successivement battues; et prisonnière par des faits d'armes prodigieux aux prodiges qui devaient s'accomplir devant Puebla.

Enfin, des renforts arrivèrent, et deux divisions françaises marchèrent contre la ville ou nos armes avaient subi un glorieux échec, illustré par des actions d'éclat inouïes.

Le général Forey commandait en chef.

Après l'investissement, le siége proprement dit commença; les tranchées furent ouvertes.

Une tranchée est un fossé profond creusé à distance d'une place, pour mettre les assiégeants à l'abri du feu. On en établit d'abord une première, parallèle à la ville; puis on en ouvrit une seconde, également parallèle, à quelques cents pas plus avant; on les remit toutes deux par des chemins couverts en zig-zag, plus boyaux de communication. Et l'on marcha ainsi, progressant toujours, de parallèles en parallèles, jusqu'à ce que l'on fut à portée d'assaut; c'est-à-dire à cinquante, parfois à trente mètres de la brèche. Pendant ce temps, l'artillerie avait monté des batteries pour ouvrir cette brèche.

Chacun sait qu'une batterie de siége se compose d'une sorte de redoute en terre, avec embrasures, plates-formes, épaulements, pour établir et protéger les canons, pour couvrir et abriter les servants.

Au moment propice, le bombardement commence; les forts voisins, croisant les feux sur le point assaqué, inondèrent de boulets les remparts que nous combattons.

Ce fut un déluge de projectiles; les blockhaus retentissaient sous les pentes, comme ces tonnerres qui roulent, pendant les orages, en dans les montagnes.

Il fallait remonter au fort de Fer au de blockhaus Guadalupe d'intédédor, et tout était pareillement dans la région où se livrent ces avant.

Le marteau de cuivre, dans d'abonnemens de l'artillerie, frappait sans relâche les flancs et faisait un flanes dans le saillant de l'ouvrage.

Le capitaine de génie de Mirbel pouvait ses observations aux canons.

Le capitaine d'artillerie Bazille, debout près de la batterie, frappait dans chaque direction les compagnies successives sous le feu.

Chaque nuit au milieu de cette tempête, les commandants de Courcy et Gastrolet enlevaient leurs travailleurs et leurs soldats.

Pas un homme ne faiblit; nul n'hésita, tous bondissent.

Les artistes Bonvoron, des zouaves, eut le bonheur inouï; il n'eut son arbre de sa main validé et animée de compagnie.

Un officier des compagnies Franco, s'installa sur l'emplacement qui venait de lui être donné; il chargea pleins pouces; tous les clairons répondirent, et la fanfare résonna sonore et vibrante au milieu des détonations.

Cependant, les assiégés vingt entres issues sont abordées avec rage, les portes brisées s'écroulent; les traverses des meurtrières volent en éclats; les embrasures se jettent à corps perdu dans toutes ces ouvertures; les combattants s'enguirlandent dans le réduit.

Un détail que les historiens ne sont ouverten pas refroidissent sur eux. Les spectateurs ont un instant de poignante inquiétude; nos troupes ont disparu dans le Pentencier. Bien des cris affreux s'en sont retentis! Mais non, ce n'est que le plus distingué dans ses guerre, revient au Sud ou il est né, pour y remplir sa noble mission!

Nouveaux bulletin, chants, danses, exercices acrobatiques, evocatrices électriques, &c. 14 janv—7

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 46 & 48.

[EN FACE DE L'HÔTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

E. W. Schaffer.....Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison. REINE ENORME pesant 70 livres.

JOHN E. BETTERLY, le spectateur vivant; le Professeur Grviner, le sculpteur de verre de Bohême et ses trois machines à verre, à vapeur fonctionnant constamment.

LA GRANDE MÉNAGERIE AMBULANTE D'AMÉR, composée de lions d'Afrique, de tigres, de panthères, et la vaporeuse, lions de la Nubie et de cochons du Japon, de la merveilleuse famille Ferrosse, La BELLE LOUISE, la fameuse reine de lions, qui a été élevée dans la maison, avec le monde; LA GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, de JUGARD, et PLUS DE DIX MILLE CURIOSITÉS.

dont l'énumération serait trop longue.

De nouvelles curiosités arrivent journellement.

Entrée, 50 cents.—Enfants, 25 cents.

P. S.—Ne vous trompez pas d'endroit—en face de l'Hôtel St-Charles. 9 janv—4pm

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant :

Montant des primes non expirées en 1865, Primes émises dans l'année 1866	$ 55,284 80
Sur les risques d'incendie..... $247,125 25	
Sur les risques de mer..... 76,900 74	
Sur les risques de rivières..... 64,897 65	
	388,923 64
Total des primes.....	$ 443,208 44
En moins : Primes non expirées le 31 Décembre 1866..... $101,470 00	
Primes remboursées..... 3,838 41	
	104,808 41
Total des Primes.....	$ 338,400 03
Pertes : Sur les risques d'incendie..... $ 98,275 61	
Sur les risques de mer..... 142 50	
Sur les risques de rivières..... 53,952 98	
	$ 210,340 97
Taxes.....	13,870 61
Réassurances.....	11,318 03
Pertes payées.....	170 00
Commissions.....	13,730 77
Intérêt de scrip.....	24,597 98
	264,075 13
Bénéfice net.....	$ 94,760 90

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Etre garantie par hypothèque.....	$189,304 92
Primes en voie de perception.....	63,566 62
Sinon comprises en haut de la ville.....	84,450 00
Place en actions de la Compagnie du Canal.....	17,300 00
Place en actions de la Compagnie du Chemin de Fer de la ville.....	3,300 00
Scrips de compagnie d'assurance mut. nlle.....	73,725 00
Compagnie de la Bourse des Négociants.....	1,000 00
Propriété foncière.....	8,978 41
Compagnie Valette Dry Dock.....	2,500 00
En caisse.....	37,126 79
	506,215 17

En moins Intérêt de scrip non reclamé..... $ 6,590 00

Intérêt (dû et non payé) sur les scrips non encore payés..... 34,777 50

Réclamations non réglées..... 7,855 00

$ 49,242 50

$ 457,172 67

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans. Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'en ce soixième quinquenal du 9 janvier 1867 par-devant moi, soussigné, un Notaire Public dans et pour la dite paroisse, le sont présents : J. Tuyes, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été sermentés conformément à la loi, ont déclaré que le susdit état ci-dessus est une copie exacte de celui publié dans la Gazette Officielle de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signé par-devant moi ce 9 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 du courant, une assemblée des Directeurs, s'est réunie de dernier au dividende de VINGT-UNE pour cent sur le montant net de primes de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1866, — dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 1er mai prochain. Le même jour il a été voté de payer, à partir du deuxième lundi de mars prochain, SIX pour cent d'intérêt sur toutes les primes non encore payées de la Compagnie.

Directeurs :

Geo. Urquhart,	Wm Stevens,
A. Rochereau,	Cav. Lastie,
G. W. Schaick,	B. Sadler,
J. A. White,	John Gaschie,
W. A. Vredenburgh,	J. M. Lapeyre,
T. B. Blanchard,	J. Tuyes.

19 janv—6t | 8 janv—1m

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour la dixième année expirée le 30 novembre.....	$ 386,915 35
Primes d'incendie.....	$ 291,421 66
Primes de mer.....	26,218 04
Primes de rivières.....	36,673 76 — $ 386,515 35
Moins les risques non expirés.....	$ 67,946 00
Primes remboursées.....	4,964 66 — 59,822 66
Montant net des primes.....	$ 333,477 69
Pertes payées.....	$ 182,194 02
Pertes sur les mers.....	101,111 32
Pertes sur les rivières.....	12,067 32
	$ 224,180 62
Réassurance.....	29,462 11
Remboursements de vingt et de vingt-cinq pour cent.....	30,019 74
Plus, les frais, les taxes de revenu intérieur, les profits et pertes, l'intérêt sur le scrip, l'intérêt en moins, etc.....	51,251 71 — 296,116 84
Bénéfice net.....	$ 39,310 85
Montant net des primes le 30 nov. 1866.....	$ 333,477 69
Moins, le montant sur lequel il a été remboursé vingt et vingt-cinq pour cent.....	176,666 76
Montant participant au bénéfice.....	$ 156,761 03
Intérêt de la Compagnie sur comptes exist.	$ 26,193 17
Fonds.....	116,987 86
Billets à ordre.....	71,761 00
Prêts sur pensities.....	26,147 70
Prêts sur nantissement.....	12,467 42
Prêts sur bons de chemins de fer.....	9,250 00
Prêts sur scrip de compagnie d'assurance.	36,932 00
En caisse.....	30,799 22

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.

H. CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Assermenté et consenti par-devant moi, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende écrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes participant au bénéfice pour l'année expirée le 30 novembre 1866, dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du premier lundi de février prochain. Ils ont de plus résolu de payer un pour cent par chaque mois d'intérêt, actuellement échu ou non échu, sur le scrip, à partir du deuxième lundi de février prochain.

DIRECTEURS :

J. Lorbet,	A. Miltenberger,
A. Varizin De Orsy,	J. Lemoine,
Jhon Gourdan,	L. Grand,
Jac. A. White,	F. Arnaudon,
O. Gaillard,	A. H. D'Meza,
J. A. Scoles,	F. Maibon,
	A. Bidault.

Bureau, rue Carondelet, No 2.

9 janv—30t—1m

A. D. & A. DORIOCOURT,

AGENTS PUBLICS

ET LOUIS DUVIGNEAUD, AVOCAT,

Ont transporté leur bureau

No 135, rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

22 déc—1m

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les consignés, agents de

G. F. Marion, C. V. Burton, Wm. Chance, Jos. Gaudet,

Fusils Fins Doubles et Simples;

sans aucun public qu'ils ont reçu un assortiment considérable de

Lazarde, acier d'argent, rubans d'acier, &c.

Ce autre ils ont reçu une grande variété de Fusils pistolets et bien conditionné, dans les prix ordinaires.

McLEAN & OLIVIER,

30, rue de C.

30 oct—3m

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS

DE TOUTE ESPÈCE,

Sirops, fruits conservés, vins.

19 & 14 rue St-Louis, 19 & 14

Sud-Est. NOUVELLE-ORLÉANS.

Louis S. Tesson, Tesson fils & co.
Nlle-Orléans. St-Louis.

LOUIS S. TESSON & Co.,

BANQUIERS,

Ne soldent et vendent du change sur St-Louis.

25 nov—3m

A VENDRE.

Un CHEVAL, Un WAGON

Bon Marché. Bon Marché.

S'adresser au bureau de M. Ch. Lafon, rue Bienville.

19 déc—6t

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidences.

Prix et réparer les ouvrages.

Ont les ordres sont reçus au bureau de M. Ch. Lafon, rue Bienville, No 18.

H. S. DURAND, rue Chartres et Conseil, ou chez son contremaître.

MALADIES DES FEMMES.

M. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, reçoit à son cabinet, rue Dauphine, No 72, entre Conti et Bienville, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Il donne des consultations gratuites aux pauvres.

Il guérit les maladies particulières aux femmes, les accidents de la grossesse, les pertes blanches, les suppressions, les hémorragies, les polypes, les tumeurs, les cancers, les ulcères, les descentes, les déplacements, les chutes de matrice, la stérilité, les maladies de la vessie, les rétentions et les incontinences d'urine, les fistules, les hémorroïdes, les maladies de la peau, les dartres, les boutons, les taches de rousseur, les démangeaisons, les rougeurs, les feux